



CH LAVAUUR



Le jeudi 15 janvier 2015

## FRONT SYNDICAL CONTRE LES MISES EN DEMEURE DE L'ORDRE INFIRMIER

**Neuf organisations syndicales viennent d'appeler "... à l'arrêt immédiat de toutes les menaces, appels téléphoniques et mises en demeures adressées par l'Ordre infirmier aux infirmiers"**

« Les organisations signataires exigent de mettre fin à l'obligation d'adhérer et de cotiser à l'ordre. L'abrogation pure, simple et sans délai de l'Ordre infirmier est une revendication très largement partagée par les infirmier(e)s », affirment les syndicats qui « s'adressent solennellement aux pouvoirs publics et en particulier à la Ministre de la Santé, pour que soit mis un terme à cette situation intolérable ».

Concernant les professionnels qui ont reçu un appel téléphonique ou un courrier de mise en demeure envoyé en lettre simple (non recommandée), les syndicats conseillent de « faire le mort ».

Selon le communiqué de l'intersyndicale, « la société de recouvrement Arsenal indique sur son courrier que « les réclamations sont recevables par courrier ou sur [contact@arsenalrecouvrement.com](mailto:contact@arsenalrecouvrement.com) ». (...)

**L'intersyndicale précise** : « Ne répondez ni par téléphone, ni par mail, ni par courrier postal auprès de l'Ordre ou de l'organisme de recouvrement : cela reviendrait à reconnaître que vous avez reçu ce courrier. Vous pourriez donc être poursuivi ».

**Un appel, donc, très clair et très incitatif à ne pas payer de cotisations à l'Ordre...**

Les 9 syndicats de l'intersyndicale : CGT Santé et Action Sociale, CFDT Santé Sociaux, FO Santé Sociaux, Sud Santé Sociaux, CFTC, UNSA Santé et Sociaux, SNICS-FSU, FNI, ONSIL.

**CéGéT**ez vous et mêlez vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 à 16heures. Tél. : 30 38 Mail : [cgt.chlavour@wanadoo.fr](mailto:cgt.chlavour@wanadoo.fr)

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : [www.cgt-chlavour.fr](http://www.cgt-chlavour.fr)